Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/06/2026 - B2026/011204 - 2021 B 02040 - 902 172 220 - ABI INVEST

ABI INVEST

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital social : 160 000 €
Siège social : 21 rue du Grand Som, 38500 Voiron
902 172 220 RCS GRENOBLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2026

Exercice clos le 31 décembre 2025

L'an deux mille vingt-six, le **26 mai 2026**, l'associé unique de la société ABI INVEST, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 160 000 €, dont le siège social est situé au 21 rue du Grand Som, 38500 Voiron, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble, a pris les décisions suivantes en application des dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce :

L'associé unique :

Monsieur Jérôme BARTHÉLEMY, Président et associé unique d'ABI INVEST SASU, représentant la totalité du capital social.

L'associé unique déclare être en possession des documents et pièces prévus par la loi et les règlements, notamment :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (bilan, compte de résultat, annexe) ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ORDRE DU JOUR

1ère décision : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
2ème décision : Affectation du résultat de l'exercice ;
3ème décision : Approbation des conventions réglementées (article L. 227-10 du Code de commerce) ;
4ème décision : Délégation de pouvoirs au Président.

1ère DÉCISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025** — bilan, compte de résultat et annexe — et du rapport de gestion du Président, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés.

Ces comptes font ressortir les données suivantes :

Total du bilan	**893 925 €**
Chiffre d'affaires hors taxes	23 000 €
Résultat net (bénéfice)	**26 037 €**

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice net de 26 037 € et un total bilan de 893 925 €. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Président, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée.

2ème DÉCISION

Affectation du bénéfice de l'exercice

L'exercice clos le 31 décembre 2025 fait apparaître un **bénéfice net de 26 037 €**. L'associé unique décide de l'affecter comme suit :

Affectation	**Montant**
Bénéfice net de l'exercice 2025	26 037 €
Dotation à la réserve légale (5 % du bénéfice) *(réserve légale portée de 10 151 € à 11 453 €)*	1 302 €
Affectation en report à nouveau	**24 735 €**

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices 2022, 2023 et 2024.

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 26 037 €, de la manière suivante : dotation à la réserve légale : 1 302 € (réserve légale portée à 11 453 €) ; affectation en report à nouveau : 24 735 €. Aucun dividende n'est distribué au titre de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée.

3ème DÉCISION

Approbation des conventions réglementées (article L. 227-10 du Code de commerce)

L'associé unique prend acte du rapport spécial du Président sur les conventions soumises aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, et les approuve.

Les conventions approuvées sont les suivantes :

1. Convention de prestations de services avec PUISSANCE HABITAT

Nature : *Contrat de management et de pilotage de projet, facturation de prestations de services de direction générale et de pilotage.*

Montant facturé au cours de l'exercice 2025 : **23 000 € HT**.

2. Compte courant d'associé de Monsieur Jérôme BARTHÉLEMY

Nature : *Monsieur Jérôme BARTHÉLEMY, Président et associé unique d'ABI INVEST, est titulaire d'un compte courant d'associé créditeur auprès d'ABI INVEST.*

Solde créditeur au 31 décembre 2025 : **573 456 €**.

Intérêts courus au titre de l'exercice 2025 : **25 770 €**.

3. Comptes courants d'associés consentis aux filiales

Nature : *ABI INVEST a consenti des avances en comptes courants à ses filiales pour financer leur développement. Les soldes créditeurs d'ABI INVEST (créances sur filiales) au 31 décembre 2025 s'établissent comme suit :*

Société	Solde au 31/12/2025
SCI HORIZON PLÉNITUDE	304 506 €
AMENAGEMENT ECOLOGIQUE DURABLE (AED)	218 994 €
PUISSANCE HABITAT	106 498 €
JRS AVENIR	93 790 €
SCI LA BALME INVESTISSEMENT	47 677 €

L'associé unique approuve l'ensemble des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce telles que décrites dans le rapport spécial du Président, à savoir : (i) la convention de prestations de services conclue avec PUISSANCE HABITAT pour un montant de 23 000 € HT au titre de l'exercice 2025 ; (ii) le compte courant d'associé de Monsieur Jérôme BARTHÉLEMY (solde créditeur : 573 456 €, intérêts 2025 : 25 770 €) ; (iii) les comptes courants consentis aux filiales (SCI Horizon Plénitude : 304 506 €, AED : 218 994 €, Puissance Habitat : 106 498 €, JRS Avenir : 93 790 €, SCI La Balme Investissement : 47 677 €).

Cette résolution est adoptée.

4ème DÉCISION

Délégation de pouvoirs au Président

L'associé unique décide de conférer tous pouvoirs au Président, Monsieur Jérôme BARTHÉLEMY, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales consécutives aux présentes décisions, notamment les dépôts légaux au greffe du Tribunal de Commerce et toute publication légale requise.

L'associé unique confère tous pouvoirs au Président d'ABI INVEST SASU, Monsieur Jérôme BARTHÉLEMY, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et administratives consécutives aux présentes décisions, notamment les dépôts au greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble, les publications légales et tout acte utile.

Cette résolution est adoptée.

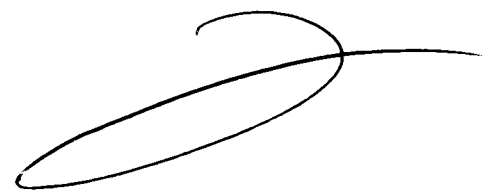
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président.

Voiron, le 26 mai 2026

L'Associé Unique et Président d'ABI INVEST SASU

Jérôme BARTHÉLEMY



ABI INVEST

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital social : 160 000 €
Siège social : 21 rue du Grand Som, 38500 Voiron
902 172 220 RCS Grenoble

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2025

(Assemblée Générale du 26 mai 2026)

Messieurs les Associés,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous présentons notre rapport sur la situation de la société, son activité au cours de l'exercice écoulé et les résultats obtenus au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

I – SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Présentation générale

ABI INVEST est une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) dont l'objet social est la prise de participations dans toute société, ainsi que la gestion et l'animation de ses filiales. La société exerce également une activité de prestations de services de management et de pilotage au profit de ses filiales.

1.2 Activité de l'exercice 2025

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'activité d'ABI INVEST a porté principalement sur :

- La réalisation de prestations de services de pilotage et de management facturées à sa filiale PUISSANCE HABITAT, pour un montant de 23 000 € hors taxes ;
- La gestion des comptes courants intragroupe avancés aux filiales pour financer leur développement ;
- Le suivi et l'animation du portefeuille de participations.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à **23 000 €** hors taxes, contre 36 000 € lors de l'exercice précédent.

II – RÉSULTATS DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DU BÉNÉFICE

2.1 Résultats de l'exercice

Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation	4 862 €

Résultat financier (intérêts sur compte courant J. BARTHÉLEMY)	+ 25 770 €
Impôt sur les bénéfices	- 4 595 €
Résultat net de l'exercice	**26 037 €**
Total du bilan	893 925 €

2.2 Affectation du résultat

L'exercice 2025 se solde par un bénéfice net de **26 037 €**. Il vous est proposé de l'affecter comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	26 037 €
Dotation à la réserve légale (5 %)	- 1 302 €
Affectation en report à nouveau	**24 735 €**

Après affectation, la réserve légale s'élèvera à 11 453 € (plafond légal : 16 000 €, soit 10 % du capital de 160 000 €).

III – FILIALES ET PARTICIPATIONS

ABI INVEST détient des participations dans les sociétés suivantes. Leurs principaux résultats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont présentés ci-après :

Société	Quote-part	Chiffre d'affaires	Résultat net	Observations
PUISSANCE HABITAT (SAS)	100 %	608 229 €	-35 516 €	Activite de promotion et BTP
AMENAGEMENT ECOLOGIQUE DURABLE (SAS)	100 %	0 €	-9 267 €	Stock terrain Vimines 259 665 €
JRS AVENIR (SAS)	55 %	0 €	-327 €	1er exercice (mars 2024 - dec. 2025)
SCI HORIZON PLENITUDE	20 %	13 680 €	-12 831 €	CP negatifs : -30 511 €
SCI LA BALME INVESTISSEMENT	10 %	32 016 €	-16 913 €	1er exercice (mai 2024 - dec. 2025)

3.1 Comptes courants d'associés intragroupe

Au 31 décembre 2025, ABI INVEST dispose des créances suivantes sur ses filiales, au titre des avances en comptes courants :

Société	Solde au 31/12/2025
SCI HORIZON PLÉNITUDE	304 506 €
AMENAGEMENT ECOLOGIQUE DURABLE (AED)	218 994 €
PUISSANCE HABITAT	106 498 €

JB

JRS AVENIR	93 790 €
SCI LA BALME INVESTISSEMENT	47 677 €
Total créances intragroupe	**771 465 €**

Par ailleurs, ABI INVEST est débitrice envers son associé unique, Monsieur Jérôme BARTHÉLEMY, d'un compte courant d'associé s'élevant à **573 456 €** au 31 décembre 2025, productif d'intérêts d'un montant de **25 770 €** au titre de l'exercice.

IV – ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

La société ABI INVEST est administrée par son Président, Monsieur Jérôme BARTHÉLEMY, associé unique et Président de la SASU, qui exerce ses fonctions sans limitation de durée conformément aux statuts.

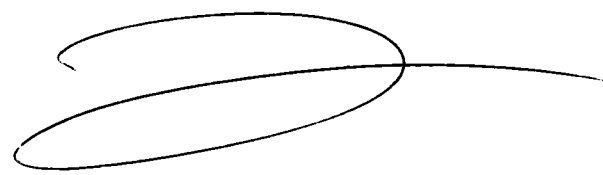
Aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, autre que celles déjà mentionnées au présent rapport et soumises à l'approbation de l'assemblée, n'a été conclue au cours de l'exercice.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'approuver l'affectation du bénéfice proposée et de ratifier les conventions réglementées visées ci-dessus.

Voiron, le 26 mai 2026

Le Président d'ABI INVEST

Jérôme BARTHÉLEMY



ABI INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 160 000 euros
Siège social : 21 RUE DU GRAND SOM, 38500 VOIRON
902 172 220 RCS GRENOBLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 MAI 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique, après avoir rappelé que la « réserve légale » est dotée à hauteur de 10 151 euros, et qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au titre du précédent exercice, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 26 037 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 037 euros
A la réserve légale	1 302 euros
Solde	24 735 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui passe ainsi de 0 euro à 24 735 euros.

Certifié conforme
Le Président



SAS ABI INVEST

21 rue du grand Som
38500 VOIRON

COMPTES ANNUELS

01/01/2025 au 31/12/2025

MERCE
08 [illegible] 2026

Certifié conforme à l'original

a.f.e
votre expert comptable partenaire

www.experts-afe.fr

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS ABI INVEST** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**893 925**	euros
Chiffre d'affaires :	**23 000**	euros
Résultat net comptable :	**26 037**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PEYRUIS
Le 05/04/2026

Franck BAIOTTO
Expert Comptable

Signature

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	54 051	2 500	51 551	51 551
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	**54 051**	**2 500**	**51 551**	**51 551**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				28 800
	Autres créances	771 932	45	771 887	642 096
	Charges constatées d'avance	981		981	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	69 506		69 506	16 469
	Total de l'actif circulant (IV)	**842 419**	**45**	**842 374**	**687 365**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**896 470**	**2 545**	**893 925**	**738 916**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	160 000	160 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 151	10 151
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	58 803	192 870
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**26 037**	**(134 067)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**254 991**	**228 954**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	573 456	464 084
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		272
	Dettes fiscales et sociales	6 927	10 055
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 551	35 551
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	23 000	
	Total des dettes	**638 934**	**509 962**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**893 925**	**738 916**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	26 037,10	(134 067,06)
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	638 934	509 962
(2)	Dont emprunts participatifs		

Détail de l'Actif

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II – Frais d'établissement NET							
TOTAL III - Actif Immobilisé NET		**51 551**	*5,77*	**51 551**	*6,98*		
Participations		**51 551**	*5,77*	**51 551**	*6,98*		
26120000	TITRES AED SAS	10 000	*1,12*	10 000	*1,35*		
26122000	TITRES HORIZON PLENITUDE SCI	400	*0,04*	400	*0,05*		
26123000	TITRES PUISSANCE HABITAT	35 551	*3,98*	35 551	*4,81*		
26124000	TITRES JB AGENCY	2 500	*0,28*	2 500	*0,34*		
26125000	TITRES SCI LA BALME	100	*0,01*	100	*0,01*		
26126000	TITRES JRS AVENIR	5 500	*0,62*	5 500	*0,74*		
29610000	PROVISION POUR DEPRECIATION DE T	(2 500)	*-0,28*	(2 500)	*-0,34*		
TOTAL IV - Actif Circulant NET		**842 374**	*94,23*	**687 365**	*93,02*	**155 009**	*22,55*
Créances clients et comptes rattachés				**28 800**	*3,90*	**(28 800)**	*-100,00*
41810000	CLIENTS PROD.NON ENC.FACT			28 800	*3,90*	(28 800)	*-100,00*
Autres créances		**771 887**	*86,35*	**642 096**	*86,90*	**129 791**	*20,21*
44400000	IMPOTS SUR LES BENEFICES	421	*0,05*			421	
45120000	GROUPE AED	218 994	*24,50*	206 657	*27,97*	12 337	*5,97*
45121000	GROUPE CVH	45	*0,01*	45	*0,01*		
45122000	GROUPE SCI HORIZON PLENITUDE	304 506	*34,06*	267 248	*36,17*	37 258	*13,94*
45123000	GROUPE PUISSANCE HABITAT	106 498	*11,91*	50 780	*6,87*	55 718	*109,73*
45124000	JRS AVENIR	93 790	*10,49*	71 790	*9,72*	22 000	*30,64*
45125000	SCI LA BALME	47 677	*5,33*	45 575	*6,17*	2 102	*4,61*
49510000	DOT DEPRECIATION COMPTE COURA	(45)	*-0,01*			(45)	
Charges constatées d'avance		**981**	*0,11*			**981**	
48600000	CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	981	*0,11*			981	
Disponibilités		**69 506**	*7,78*	**16 469**	*2,23*	**53 037**	*322,05*
51210000	LA BANQUE POSTALE	69 506	*7,78*	16 469	*2,23*	53 037	*322,05*
TOTAL DU BILAN ACTIF		**893 925**	*100,00*	**738 916**	*100,00*	**155 009**	*20,98*

Détail du Passif

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		**254 991**	*28,52*	**228 954**	*30,99*	**26 037**	*11,37*
Capital Social ou individuel		**160 000**	*17,90*	**160 000**	*21,65*		
10100000	CAPITAL	160 000	*17,90*	160 000	*21,65*		
Réserve légale		**10 151**	*1,14*	**10 151**	*1,37*		
10610000	RESERVE LEGALE	10 151	*1,14*	10 151	*1,37*		
Autres réserves		**58 803**	*6,58*	**192 870**	*26,10*	**(134 067)**	*-69,51*
10680000	AUTRES RESERVES	58 803	*6,58*	192 870	*26,10*	(134 067)	*-69,51*
Résultat de l'exercice		**26 037**	*2,91*	**(134 067)**	*-18,14*	**160 104**	*119,42*
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		**638 934**	*71,48*	**509 962**	*69,01*	**128 972**	*25,29*
Emprunts et dettes financières divers		**573 456**	*64,15*	**464 084**	*62,81*	**109 372**	*23,57*
45510000	CC JEROME BARTHELEMY	573 456	*64,15*	464 084	*62,81*	109 372	*23,57*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				**272**	*0,04*	**(272)**	*-100,00*
040C	Collectif fournisseurs créditeurs			272	*0,04*	(272)	*-100,00*
Dettes fiscales et sociales		**6 927**	*0,77*	**10 055**	*1,36*	**(3 128)**	*-31,11*
44400000	IMPOTS SUR LES BENEFICES			3 428	*0,46*	(3 428)	*-100,00*
44551000	TVA A PAYER	6 927	*0,77*	1 827	*0,25*	5 100	*279,23*
44587000	TVA/FACTURES A ETABLIR			4 800	*0,65*	(4 800)	*-100,00*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		**35 551**	*3,98*	**35 551**	*4,81*		
40400000	FOURNISSEUR D'IMMOBILISATION	35 551	*3,98*	35 551	*4,81*		
Produits constatés d'avance		**23 000**	*2,57*			**23 000**	
48700000	PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE	23 000	*2,57*			23 000	
TOTAL DU BILAN PASSIF		**893 925**	*100,00*	**738 916**	*100,00*	**155 009**	*20,98*

Soldes Intermédiaires de Gestion

Règlement ANC 2022-06	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**23 000**	*100,00*	**36 000**	*100,00*	**(13 000)**	*-36,11*
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	23 000	*100,00*	36 000	*100,00*	(13 000)	*-36,11*
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**23 000**	*100,00*	**36 000**	*100,00*	**(13 000)**	*-36,11*
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	**23 000**	*100,00*	**36 000**	*100,00*	**(13 000)**	*-36,11*
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance						
- Achats non stockés						
- Autres charges externes	17 737	*77,12*	2 125	*5,90*	15 612	*734,56*
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	**17 737**	*77,12*	**2 125**	*5,90*	**15 612**	*734,56*
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	**5 263**	*22,88*	**33 875**	*94,10*	**(28 612)**	*-84,46*
+ Subventions						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	355	*1,54*	426	*1,18*	(71)	*-16,67*
- Salaires						
- Cotisations sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**4 908**	*21,34*	**33 449**	*92,91*	**(28 541)**	*-85,33*
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Pdts des cessions d'immos incorp. et corp.						
+ Autres produits de gestion courante						*-100,0*
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	45	*0,20*			45	
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées						
- Autres charges de gestion courante						
RÉSULTAT EXPLOITATION	**4 862**	*21,14*	**33 449**	*92,91*	**(28 587)**	*-85,46*
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	25 770	*112,04*			25 770	
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières			2 500	*6,94*	(2 500)	*-100,0*
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**30 632**	*133,18*	**30 949**	*85,97*	**(317)**	*-1,02*
Produits exceptionnels			1		(1)	*-100,0*
- Charges exceptionnelles			160 000	*444,44*	(160 000)	*-100,0*
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			**(159 999)**	*-444,4*	**159 999**	*100,00*
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	4 595	*19,98*	5 017	*13,94*	(422)	*-8,41*
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**26 037**	*113,20*	**(134 067)**	*-372,4*	**160 104**	*119,42*

Etats financiers au 31/12/2025

ETATS FISCAUX

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
(2026)
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition [X]	Régime réel normal [ ]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [ ] Si PME innovante [ ] Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) [ ]

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SAS ABI INVEST	
SIRET **90217222000011**	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
21 rue du grand Som **38500 VOIRON**	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées : **Services administratifs combin** — Si vous avez changé d'activité, cochez la case [ ]

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal : 0 — Bénéfice imposable à 15% : 30 632 — Déficit :

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : — PV à long terme imposables à 19% : — PV exonérées (art. 238 quindecies) :

Autres PV imposables à 19% : — PV à long terme imposables à 0% :

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

- Entreprise nouvelle art. 44 sexies [ ]
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A [ ]
- Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A [ ]
- Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies [ ]
- Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies [ ]
- France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A [ ]
- Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies [ ]
- Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies [ ]
- Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies [ ]
- Autres dispositifs [ ]
- Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies [ ]

Sociétés d'investissements immobiliers cotées [ ] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI [ ]

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf notice déclaration n°2065-SD)

Base d'imposition : — Chiffre d'affaires : — Taux d'imposition :

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (cf notice n°2065-SD)

Base d'imposition : — Taux d'imposition :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatifde l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : ACD

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I	Nom et adresse du conseil :
AFE PEYRUIS 1 Rue des Pénitents 04310 PEYRUIS Tél : 04 92 64 28 27	Tél :
OGA/OMGA [ ] Viseur conventionné [ ] (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : N° d'agrément :	Date : 05042026 Lieu : SISTERON Qualité et nom du signataire : PRESIDENT Signature : JEROME BARTHELEMY

Examen de conformité fiscale (ECF) [ ] ***prestataire :***

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **SAS ABI INVEST** **31122025**

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
BARTHELEMY JEROME JEROME 21 RUE DU GRAND SOM 38500 VOIRON FRANCE		2025					

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice : **SAS ABI INVEST** — **31122025**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025,** montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a*ter* et a*quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2026

Désignation de l'entreprise : SAS ABI INVEST — 21 rue du grand Som — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 38500 VOIRON

SIRET : 9 0 2 1 7 2 2 2 0 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040	54 051	042 2 500	51 551	51 551
	Total I (5)		044	**54 051**	048 **2 500**	**51 551**	**51 551**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		28 800
		Autres * (3)	072	771 932	074 45	771 887	642 096
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	69 506	086	69 506	16 469
	Charges constatées d'avance *		092	981	094	981	
	Total II		096	**842 419**	098 **45**	**842 374**	**687 365**
	Total général (I + II)		110	**896 470**	112 **2 545**	**893 925**	**738 916**

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * 120	160 000	160 000
	Ecarts de réévaluation 124		
	Réserve légale 126	10 151	10 151
	Réserves réglementées* 130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131) 132	58 803	192 870
	Report à nouveau 134		
	Résultat de l'exercice 136	**26 037**	**(134 067)**
	Subventions d'investissement 137		
	Provisions réglementées 140		
	Total I 142	**254 991**	**228 954**
Provisions pour risques et charges	**Total II** 154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164		
	Fournisseurs et comptes rattachés * 166		272
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 6 927) 172	6 927	10 055
	Comptes courants d'associés 173	573 456	464 084
	Autres dettes 175	35 551	35 551
	Produits constatés d'avance 174	23 000	
	Total III 176	**638 934**	**509 962**
	Total général (I + II + III) 180	**893 925**	**738 916**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(3) **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2033-C2026

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ABI INVEST**

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	54 051	482		484		486	54 051	
TOTAL		490	**54 051**	492		494		496	**54 051**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5 Cf. état 2033C-Détail
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SAS ABI INVEST** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	2 500	632		634		636	2 500
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662	45	664		666	45
TOTAL		680	**2 500**	682	**45**	684		686	**2 545**

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4	PROVISION DEPRECIATION TITRE	
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B — 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice — 982 ter	
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	14 000
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	577
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2026

Désignation de l'entreprise : SAS ABI INVEST — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01012025 et clos le : 31122025 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	
Effectifs au sens de la CVAE				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024		160		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 902 170 222 000 011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABI INVEST

ADRESSE (voie) 21 rue du grand Som

CODE POSTAL 38500 VILLE VOIRON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	160 000
TOTALISATION	905	1	TOTALISATION	906	160 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom de famille BARTHELEMY | Prénom(s) JEROME | Nom d'usage | % de détention 100,00 | Nb de parts ou actions 160 000

Naissance : Date 03051991 | N° département | Commune | Pays FRANCE

Adresse : N° 21 | Voie RUE DU GRAND SOM

Code postal 38500 | Commune VOIRON | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s) | Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2026

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 902 172 220 000 11

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABI INVEST

ADRESSE (voie) 21 rue du grand Som

CODE POSTAL 38500 VILLE VOIRON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique SAS Dénomination JRS AVENIR
N° SIREN (si société établie en France) 924891781 % de détention 55,00
Adresse : N° 21 Voie RUE DU GRAND SOM
Code postal 38500 Commune VOIRON Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination PUISSANCE HABITAT
N° SIREN (si société établie en France) 844890319 % de détention 100,00
Adresse : N° 21 Voie RUE DU GRAND SOM
Code postal 38500 Commune VOIRON Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination AMENAGEMENT ECOLOGIQUE DURABLE
N° SIREN (si société établie en France) 909992976 % de détention 100,00
Adresse : N° 21 Voie RUE DU GRAND SOM
Code postal 38500 Commune VOIRON Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination HORIZON PLENITUDE
N° SIREN (si société établie en France) 908291420 % de détention 20,00
Adresse : N° 21 Voie RUE DU GRAND SOM
Code postal 38500 Commune VOIRON Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LA BALME INVESTISSEMENT
N° SIREN (si société établie en France) 928767193 % de détention 10,00
Adresse : N° 21 Voie RUE DU GRAND SOM
Code postal 38500 Commune VOIRON Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination JBAGENCY
N° SIREN (si société établie en France) 978004349 % de détention 50,00
Adresse : N° 268 Voie AV DE LA CAPELETTE
Code postal 13010 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT